

Bandes rétroréfléchissantes adhésives silhouettage camion, poids lourds



DESCRIPTIF

Descriptif :

Pour marquer les côtés et l'arrière des poids lourds et des camions, qu'ils soient rigides ou bâchés.

* Règlement ECE 104 : il s'applique en France aux véhicules dont le poids total autorisé est supérieur à 3,5T et dont la longueur est supérieure à 6 mètres.

Le règlement ECE 104 est d'usage obligatoire en France, sur véhicules neufs, depuis juillet 2011 .

Couleur	Dimensions	Réf.
jaune	50mm x 50m	17172